



ÉLECTIONS MUNICIPALES PERPIGNAN le 21 et 28 JUIN 2009*

JACQUELINE **AMIEL-DONAT**

Tête de liste PS Nouvelle union avec la Gauche

les **12 clefs** pour
Perpignan, *plus juste*
Perpinyà, més justa

* Suite à l'annulation des élections de mars 2008 par le Conseil d'État pour : fraude massive organisée pour favoriser la liste menée par Jean-Paul ALDUY.

PERMANENCE: 3, RUE DU THÉÂTRE 66000 PERPIGNAN / Tél. 06 72 81 64 73 / Internet: www.perpignanplus.com



En avant, c'est maintenant ! Ara, endavant !

Le changement est à portée de voix. «Les 12 clefs pour Perpignan, plus juste» sont les priorités de la liste que je conduis. Mon équipe et moi-même, avons travaillé à partir du budget actuel de la ville et de la communauté d'agglomération mais en faisant des choix différents.

Des choix pour que les habitants vivent mieux et non des projets pour la «gloire» de quelques uns.

Des choix rationnels et réfléchis au regard des problèmes et difficultés rencontrés sur le terrain ou sur lesquels vous avez attiré mon attention.

Aujourd'hui, ma liste est la seule qui puisse garantir que Perpignan entrera demain dans les synergies de l'Eurorégion Grand Sud et bénéficiera des moyens financiers importants du Conseil Général et de la Région : Christian Bourquin et Georges Frêche ont déjà pris publiquement cet engagement.

Depuis 20 ans, Perpignan est toujours restée isolée en s'opposant à ces collectivités, même quand elles étaient à droite.

Je crois en un «Perpignan, plus juste», sans fraude et sans querelles. Les 12 clefs pour «Perpignan, plus juste» ouvriraient enfin les portes d'un avenir auquel les Perpignanais ont droit.

Jacqueline **Amiel-Donat**

Les 12 Clefs pour Perpignan



Transport



Sécurité



Éducation



Vie de Quartier



Logement



Petite enfance



Eau & énergies



Nos aînés



Propreté



Économie & emploi



Culture



L'obligation d'égalité



Transport

Le bus gratuit pour tous,
tous les jours

Accessibilité

à l'ensemble du territoire urbain et péri-urbain, en répondant à tous les besoins : scolaires, travail, loisirs, et à toutes les catégories d'usagers : les jeunes, les actifs, les personnes à mobilité réduite, les personnes en insertion et recherche d'emploi.

Fluidité

de la circulation et contribution à la préservation de l'environnement, par la réalisation de couloirs de bus ou de tramway au cadencement plus intensif, par le développement de l'intermodalité et la réalisation de parcs relais sécurisés en cohérence avec le réseau de transports urbain et périurbain, et le conventionnement de plans de déplacements entreprises.

Gratuité

car la mobilité est la condition de l'accession à un emploi, un facteur de redynamisation du centre ville, une nécessité pour le désenclavement des quartiers, une exigence de cohérence et d'unité du territoire. La gratuité est aussi un devoir de la collectivité au regard de la baisse générale du pouvoir d'achat. La gratuité enfin est d'autant plus requise que la collectivité en a les moyens. Aujourd'hui sans augmentation de taxes, cette gratuité sera sécurisée et valorisée : carte nominative de bus badgée, agents d'ambiance et d'accueil dans les bus, caméras vidéos, valorisation des personnels de conduite ...



Logement

Un logement pour tous
et pour chacun

Créer

Afin de garantir l'accès au logement pour tous nous ferons du logement notre priorité budgétaire.

Nous nous engageons à construire des lotissements communaux, à faciliter l'accès à la propriété immédiate ou la possibilité de location / vente et à sécuriser les bailleurs privés en mettant en place un système de cautionnement public.

Maîtriser

Par une politique volontariste nous utiliserons tous les dispositifs existants pour freiner la spéculation financière et l'envolée des prix.

Par ce qu'il est inadmissible d'attendre 10 ans un logement HLM, nous garantissons la transparence de l'attribution de logements en privilégiant l'antériorité des demandes.

Vivre

Afin que chacun puisse se sentir bien dans son quartier nous proposerons des espaces publics conviviaux, arborés et d'identité méditerranéenne, nous veillerons à mettre en œuvre une réelle diversité urbaine (location/ accession, pavillons/groupes d'habitations à taille humaine) et nous impliquerons les habitants dans le cadre d'une gestion urbaine de proximité.

Nous développerons un habitat respectueux de l'environnement et adapté aux personnes avec handicap à partir des exigences imposées dans le cahier des charges des appels d'offre.



Propreté

L'exigence de la propreté

C'est l'affaire de tous mais aussi celle d'un service public outillé et valorisé.

Pour lutter contre la saleté qui caractérise la ville de Perpignan, il faut décider en urgence d'un «Plan de Propreté Urbaine» nécessaire à la qualité de vie de tous les habitants ainsi qu'à tout projet de développement économique.

La propreté des espaces publics urbains

Organiser : Le ramassage des ordures ménagères dans la soirée et le lavage mécanisé des trottoirs – périodiquement, dans tous les quartiers .

Développer : Un «îlotier de la propreté» dans chaque quartier et une «brigade de la propreté», brigade d'intervention rapide multi-compétente (anti-graffitis, entretien des espaces verts, déjections...)

Équiper : De matériels performants, de toilettes publiques et créer une déchetterie mobile à la disposition de la «brigade de la propreté».

Un traitement des déchets environnementalement responsable et financièrement maîtrisé

Trier : Une collecte sélective des ordures ménagères, des déchets commerciaux et de chantier sera généralisée.

Initier une démarche citoyenne

: Après concertation avec la population, fourniture dans chaque quartier d'un composteur pour les déchets verts et redistribution du compost.

Maîtriser les coûts financiers

: Le tri sélectif est aujourd'hui de 8% à Perpignan. Son passage à 16% – comme à Nîmes aujourd'hui – permettrait une économie de 500.000 euros par an !!!



Sécurité

La sécurité pour tous,
c'est aussi notre affaire

Proximité :

- Appui et accompagnement des missions des associations de travailleurs sociaux de quartiers (éducateurs spécialisés).
- Présence effective de terrain, de jour et surtout de nuit après 21h, avec coopération des polices municipales de l'agglomération.
- Rétablissement de la télé alarme pour les commerçants et les personnes âgées, par les services de police municipale et non par le secteur privé.

Dialogue :

- Amélioration de la formation des policiers municipaux et des adjoints de sûreté urbaine, à la médiation et aux premiers secours.
- Ilotage avec horaires et effectifs adaptés aux quartiers.
- Création d'un Conseil des droits et devoirs des familles pour prévenir la réitération de faits mineurs et incivilités.

Fermeté :

- Vidéo-enregistrement à la sortie des écoles et des terrains de jeux.
- Recrutement de policiers municipaux, en favorisant la formation interne.
- Proposition à la Justice de travaux d'intérêt général pour les jeunes primo-délinquants.



Petite enfance

Pour les petits perpignanais,
un accueil pour tous et pour chacun

Proposer des places d'accueil en nombre suffisant.

- Impulser la création de «crèches d'entreprise» dans les zones d'activités économiques, permettant ainsi la mutualisation des moyens et des besoins des salarié(e)s des entreprises sur site .
- Offrir des services de proximité à taille humaine sur le modèle des micros crèches dont au moins une structure ouverte de nuit et le week-end.

- Promouvoir la profession d'assistante maternelle en leur offrant notamment la possibilité de se regrouper dans des locaux adaptés.

- Garantir la transparence de l'attribution des places de crèche et permettre aux parents en recherche d'emploi de trouver des solutions de garde en exigeant que des créneaux horaires soient réservés à l'accueil temporaire et d'urgence.

Aménager l'espace urbain.

- Multiplier les espaces de jeux (ludothèques et aires de loisirs) dans tous les quartiers, sur les places et les espaces verts pour que pour que tous les enfants retrouvent leur place dans la ville.
- Impulser la mise en place de lieux d'information et d'expression à destination des familles. Garantir l'accès des enfants handicapés dans toutes les structures tant en terme d'encadrement que d'aménagements adaptés.



Économie & emploi

Une économie développée ensemble,
et créatrice de richesses pour tous

Insérer

le développement économique de Perpignan et de son agglomération dans l'espace territorial élargi du « Grand Sud » en activant des synergies entre les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Catalogne, en matière de filières d'activités et d'aménagement de pôles économiques assurés par une politique coordonnée de réservation foncière.

Créer

une Agence de développement, composée de dirigeants et de chefs d'entreprise, qui permette de stimuler et de mettre en réseaux toutes les initiatives institutionnelles et privées pour l'accueil et le développement des entreprises, en prenant notamment appui sur les deux pôles d'excellence que sont la logistique et les énergies renouvelables.

Améliorer

le pouvoir d'achat des habitants de Perpignan et de son agglomération par des mesures volontaristes comme la gestion publique de l'eau, la gratuité du bus, la mise en place de clauses d'insertion sociale dans les marchés publics passés par la ville.

Accompagner

toutes les initiatives destinées à favoriser le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail et inciter à la création de

structures de type scoop de quartier et groupements d'employeurs public-privé.

Soutenir le commerce de proximité

avec la rénovation du marché Cassanyes, le retour d'un pôle alimentaire important au marché République, l'instauration d'une carte de stationnement pour les commerçants, et enfin la piétonnisation et l'animation concertées du cœur de ville.



Éducation

L'égalité des chances,
ça commence à l'école

- **Rétablir** les écoles de proximité et notamment les écoles maternelles dites de « pied d'immeubles ».
 - **Faciliter** l'apprentissage du catalan à l'école .
 - **Développer** des activités périscolaires notamment dans les arts vivants et les arts plastiques.
 - **Accompagner** les initiatives dans le domaine de l'aide aux devoirs.
 - **Créer** des « bourses initiatives » en échange de travaux d'utilité sociale, destinées aux jeunes les moins qualifiés.
- **Soutenir** une Université impliquée dans la ville porteuse d'une politique municipale faisant des savoirs et de la diversité, les éléments moteurs de son projet.
 - Proposer l'implantation de filières universitaires au coeur de la ville.
 - Solliciter les expertises des centres de recherche universitaires pour veiller à la cohésion des projets municipaux de « vivre ensemble » et de développement.
 - Reconnaître à l'école des beaux-arts de Perpignan (HEART) son statut universitaire et lui garantir sa pertinence par une autonomie financière.



Eau & énergies

L'eau, le soleil et le vent :
des énergies vitales pour tous

Parce que l'eau n'est pas une marchandise, mais un bien collectif nécessaire à la vie et ne peut être source de profit financier, il faut :

- Rendre publique la gestion de l'eau à la fin du contrat entre la ville et une société privée, c'est à dire en 2011, et permettre par cette gestion publique de l'eau, une réduction du prix pouvant aller jusqu'à 44%.
- Exiger d'ores et déjà, la transparence des comptes de la société privée, afin notamment d'avoir son mot à dire et de peser sur les tarifs de l'eau.

- Faire appliquer une disposition législative permettant d'interdire de couper l'eau aux plus démunis, car il s'agit d'un besoin essentiel que la collectivité doit s'engager à fournir à tous ses habitants.

Créer des Eco-Quartiers en Pays Méditerranéen alliant l'économie des ressources et le développement des énergies propres, notamment solaires, tout en privilégiant les filières courtes.



Culture

Des cultures partagées

- Faire de «Perpignan la Catalane», un espace de foisonnement des cultures latines et méditerranéennes.
- Soutenir les associations et structures qui oeuvrent pour la promotion de la diversité et de la démocratisation des cultures, en leur garantissant la transparence de leur financement et l'autonomie de leur gouvernance.
- Développer les activités et initiatives culturelles intergénérationnelles.
- Démocratiser l'accès aux cultures par une politique tarifaire des spectacles subventionnés par la ville, adaptée aux moyens des ménages.
- Lancer la gratuité des musées de la ville pour tous.
- Rendre accessibles à tous, et pas seulement pour quelques événements, les hauts lieux du patrimoine culturel de la ville.



Vie de Quartier

Une vie de quartier restaurée,
assurant une démocratie de proximité

- Faire des « Conseils de quartier », de véritables structures permanentes et effectives, qui permettent de consulter les habitants et de rendre compte de l'action municipale.
- Organiser des Conseils municipaux délocalisés, c'est à dire au sein même des différents quartiers de la ville.
- Accompagner les associations et les initiatives culturelles et d'animation, dans tous les quartiers de la ville.
- Mettre en place des lignes de « Mini Bus », complémentaires au réseau existant, et qui se déplaceront à l'intérieur d'un quartier afin de relier plus facilement les habitants aux équipements les plus proches.
- Développer des activités et des structures sportives de quartier, en prenant appui sur les grands clubs de ville dont le développement sera soutenu.



Nos aînés

Une ville accessible et garante
de la dignité des plus fragilisés.

Permettre le maintien à domicile des aînés :

- Faire de la solidarité intergénérationnelle, un service public d'accompagnement qui favorise l'autonomie et la sécurité des aînés en développant et en facilitant l'octroi de services à domicile.

- Rétablir le système de télé alarme spécifique, en liaison avec la police municipale.

- Créer un réseau de détection des situations de détresse et de prévention des chutes.

Soulager les familles :

- Créer une structure d'accueil de jour pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer au coût dégressif selon les moyens de la personne et de sa famille.

- Participer à la construction de maisons de retraite publiques

- Aider à la réhabilitation des structures d'accueil existantes.

Aménager la ville

pour les personnes à mobilité réduite par une redéfinition de l'espace urbain en leur faveur, au niveau notamment des trottoirs, des bus, des écoles et autres bâtiments publics.



L'obligation d'égalité

- Mener une politique municipale laïque garante de la neutralité de la vie publique et de la libre pratique par chacun de sa religion et de ses convictions licites.
- Créer un service municipal de lutte contre toutes les discriminations, appelé « Mission Egalité », doté de moyens d'accueil et de médiation en collaboration avec les structures associatives existantes et adossé à un réseau d'avocats pour les poursuites judiciaires qui seraient nécessaires.
- Etre exemplaire dans le recrutement et la gestion de la carrière des personnels municipaux et de la Communauté d'agglomération.
- Ouvrir des locaux permettant d'accueillir tous les citoyens indépendamment des revenus dont ils disposent, pour les moments forts de leurs vies : Salle des fêtes pour les mariages, salles funéraires, etc.



En avant, c'est maintenant !

Ara, endavant !

Notre programme est le seul crédible parce que sa réalisation est garantie avec le soutien financier du Conseil Général et de la Région.

**Suivez l'actualité de la campagne sur notre site internet
www.perpignanplus.com**

**Retrouvez-moi tous les dimanche soir à 18h
au Café de la Poste.**

Permanence : 3 rue du Théâtre - Tél. 06 72 81 64 73 - Blog: www.amiel-donat.com

